SECTION I

LA RÉVÉLATION AVANT JÉSUS-CHRIST

Les communications surnaturelles que Dieu a faites aux hommes avant Jésus-Christ ont donné lieu, comme nous l'avons dit, à deux phases religieuses distinctes : la *religion primitive* ou *patriarcale*, et la *religion mosaïque*. Nous consacrerons un chapitre à chacune d'elles.

CHAPITRE I

LA RELIGION PRIMITIVE

SOMMAIRE

1. Existence de la révélation primitive. — 2. L'enseignement de la révélation primitive. 3. Les signes divins de la révélation primitive : signes extrinsèques, signes intrinsèques. — 4. Difficultés soulevées contre la révélation primitive.

1. Existence de la révélation primitive.

1. L'existence de la révélation primitive est attestée par la sainte Écriture, confirmée par la tradition des peuples, prouvée par la raison.

2. *Témoignage de la sainte Écriture.* — Elle atteste en maint endroit qu'avant Moïse, et dès le commencement, Dieu enseigna aux hommes la religion qu'ils avaient à pratiquer. Ainsi nous lisons, dans le livre de l'Ecclésiastique, que Dieu remplit nos premiers parents de science et d'intelligence, qu'il contracta avec eux une alliance éternelle, et leur apprit les préceptes de sa

justice[1]. Dans la Genèse, la voix de Dieu se fait entendre à Adam, à Noé, à Abraham, à Isaac, à Jacob, voix édictant la loi, la peine du péché ou la promesse de la rédemption.

3. *Témoignage traditionnel des peuples.* — Chez les Grecs et les Romains, poètes et philosophes s'accordent à reconnaître que la religion n'a point été découverte par la raison, mais qu'elle s'est transmise par la tradition; que pour la trouver, il faut la chercher dans le passé, et qu'elle est d'autant plus exacte et plus pure qu'elle se rapproche davantage de l'origine et de l'enfance du monde. — Platon fait dire à Socrate, dans le *Philèbe* : « Les anciens, meilleurs que nous et plus proches des dieux, nous ont transmis par la tradition les connaissances sublimes qu'ils tenaient d'eux. » — « L'auteur du monde, dit Lucain, a dit aux hommes naissants tout ce qui leur est permis de savoir[2]. » — Pareille observation est faite par les sages de tous les autres pays, chez les Perses, les Babyloniens, les Bactriens, les Arabes, les Indiens, les Égyptiens, les Chinois.

4. *Preuve rationnelle.* — En dehors de la Genèse, les monuments historiques les plus anciens révèlent chez tous les peuples des croyances qui, bien que mêlées à de graves erreurs, sont les mêmes au fond que celles renfermées dans la Genèse. Parmi ces croyances, les unes sont du ressort de la raison; les autres, comme la croyance aux esprits invisibles, à la déchéance, à la vertu expiatrice du sacrifice, etc., sont hors de son domaine. Celles-ci, évidemment, n'ont pu être connues que par une révélation divine. Pour les autres, si elles n'ont pas été enseignées divinement à l'homme dès le principe; si, comme le prétendent les évolutionistes, elles sont le produit d'une élaboration lente et progressive, qui a mis à s'accomplir on ne sait combien de siècles, que penser de la Providence qui laisse si longtemps sa créature raisonnable, le roi de l'univers visible, croupir dans la fange du fétichisme, avant de devenir capable de connaître et de servir son Créateur? L'enfant, bien qu'il porte en son âme toutes les facultés qui le prédisposent à devenir religieux, très probablement n'arriverait pas tout seul, sans le secours de l'éducation, à se faire une idée claire de Dieu et du devoir. Ce qui a lieu pour l'enfant a dû avoir lieu au début pour l'espèce humaine. Dieu, par sa parole, s'est fait son éducateur, son premier maître de religion. Il a donc dû y avoir une révélation primitive.

---

[1] Eccli. XVII, 1-10. — [2] *Pharsale*, liv. IV.

2. L'enseignement de la révélation primitive.

5. L'enseignement de la révélation primitive comprend les dogmes, les préceptes et le culte qui, à part certains commandements positifs, sont, par eux-mêmes et de leur nature, nécessaires à l'accomplissement de la destinée surnaturelle. Voilà pourquoi on donne à cette révélation le nom de *loi de nature*.

6. Les *dogmes* de la religion primitive sont, les uns *naturels*, les autres *surnaturels*.

Les *dogmes naturels* sont principalement : 1° l'existence d'un Dieu unique, Créateur et Providence; 2° l'existence de l'âme humaine, spirituelle, immortelle, libre, capable de bien et de mal; 3° l'institution du mariage.

Les *dogmes surnaturels* sont : 1° la destination de l'homme à une fin surnaturelle; 2° le don de la grâce, accompagné de divers dons préternaturels qui constituent l'intégrité originelle de la nature humaine[a]; 3° la perte de la grâce sanctifiante et des dons préternaturels par le péché d'Adam, et la transmission de ce péché à tout le genre humain; 4° la promesse d'un Rédempteur. Quant aux dogmes de l'Incarnation et de la Trinité, ils ne sont qu'insinués dans la Genèse.

7. Les *préceptes* de la religion primitive comprenaient, en dehors de la loi naturelle : 1° la défense faite à nos premiers parents de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; 2° la défense qui, d'après le sentiment le plus probable, fut en vigueur avant le déluge, d'avoir simultanément plusieurs épouses et de dissoudre le mariage; 3° la défense faite à Noé et à ses enfants de manger le sang avec la chair.

8. Le *culte* de la religion primitive consistait, outre ce que la raison prescrit : 1° dans l'observation du sabbat; 2° dans le rite des sacrifices sanglants pour l'expiation des péchés; 3° dans un rite extérieur pour effacer dans les enfants le péché originel. La circoncision appartient plutôt à la loi mosaïque.

9. La révélation primitive n'avait pas de constitution spéciale. Son mode de propagation était le magistère naturel des pères de famille et la tradition orale et domestique. En cela, elle différait de la religion mosaïque, qui contenait des préceptes propres au

[a] Ces dons consistaient dans l'exemption de l'ignorance, de la concupiscence, de la douleur et de la mort.

peuple juif et abrogeables, et dont le mode de conservation et de propagation était l'écriture divinement inspirée et le magistère lévitique divinement institué.

3. Les signes divins de la révélation primitive.

Signes extrinsèques.

10. Outre les prophéties et les figures messianiques, dont nous verrons la réalisation en Jésus-Christ, l'histoire de la révélation primitive renferme des faits surnaturels qui en prouvent la divinité. Ce sont :

1° Les apparitions de Dieu ou des Anges à Adam, à Noé, à Abraham, à Isaac, à Jacob et à d'autres patriarches, ainsi que les prodiges accomplis pour sauver du déluge Noé et sa famille.

2° Les exemples extraordinaires de la justice divine, tels que le déluge, la malédiction de Cham, la confusion des langues à la tour de Babel, la ruine de Sodome et de Gomorrhe.

3° Diverses prophéties : celles de la mort et des autres calamités qui devaient suivre la prévarication d'Adam; celles du déluge et de l'incendie de Sodome; celles de la naissance d'Isaac et de la possession de la terre de Chanaan par la postérité d'Abraham.

4° La sainteté extraordinaire qui fut le fruit de la révélation primitive : Abel, Seth, Hénoch, Abraham, Melchisédech, Isaac, Jacob, Joseph, sont des noms immortels dans l'histoire des serviteurs de Dieu.

Signes intrinsèques.

11. Ils consistent dans la sublimité des dogmes, dans la pureté de la morale et la perfection du culte que présente la révélation primitive. Sans une révélation divine, jamais les premiers habitants de la terre, préoccupés comme ils l'étaient alors des besoins de la vie corporelle, n'auraient pu acquérir la connaissance de dogmes et de préceptes si purs de tout mélange d'erreur, si élevés, si bien adaptés à leurs besoins; sans la révélation, jamais les diverses nations n'eussent accepté communément et conservé longtemps inaltérés, avant l'invasion de l'idolâtrie, ceux de ces dogmes et de ces préceptes qui sont inaccessibles à la raison humaine.

12. Il est donc manifeste qu'il y a eu dès le commencement du monde une révélation, et que des signes indubitables, extrinsèques et intrinsèques, en attestent l'origine divine.

4. Difficultés soulevées contre la révélation primitive [1].

La création d'Ève.

13. *Objection.* — Moïse, dans le récit de la création d'Ève, fait dire à Adam des choses qu'il ne pouvait connaître. Comment aurait-il su ce qui s'était passé pendant son sommeil ? N'ayant pas eu de père et de mère, comment pouvait-il déclarer que l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme ?

Réponse. — Celui qui forma le premier homme de la poussière de la terre était assez puissant pour lui faire voir en extase ce qui se passait pendant le sommeil qu'il lui envoya, et, par un esprit prophétique, lui en faire comprendre la signification et le mystère, c'est-à-dire l'institution du mariage et la formation de l'Église.

Le paradis terrestre.

14. *Première objection.* — La Genèse place le paradis terrestre en Asie ; or ce n'est pas de l'Asie, mais de l'Afrique qu'est originaire notre première civilisation.

Réponse. — Cette assertion est démentie par les savants les plus autorisés, qui sont unanimes à faire de l'Asie le berceau du genre humain.

15. *Deuxième objection.* — Les arbres mystérieux du paradis terrestre, ainsi que les chérubins qui en gardaient l'entrée après l'expulsion d'Adam et d'Ève, sont des mythes empruntés à la fable.

Réponse. — Il faut plutôt voir ici dans la mythologie la confirmation du récit de Moïse, auquel les traditions anciennes donnent ainsi une valeur historique incontestable. Quant à la signification de ces arbres et à la nature de ces chérubins, le texte sacré ne dit rien et laisse aux commentateurs toute sage liberté d'interprétation.

La chute et le péché originel.

16. *Première objection.* — Il n'est pas concevable que Dieu ait voulu éprouver la fidélité des premiers ancêtres du genre humain, par une défense aussi futile que celle de manger du fruit d'un arbre.

Réponse. — Cette fidélité n'aurait pas été suffisamment mise à l'épreuve par l'observation d'un précepte de la loi naturelle, que nos premiers parents, grâce à l'harmonie qui régnait entre leurs facultés, n'auraient pas été tentés de transgresser. Il fallait un commandement positif, qui

[1] Nous ne considérons pour le moment que les objections qui ont rapport aux faits historiques ; celles que les incrédules opposent au récit de la Genèse au nom des sciences positives, seront discutées dans la IIIe partie.

eût pour objet une chose indifférente en elle-même. En suivant ce commandement, on reconnaissait l'autorité souveraine de Dieu, dont l'arbre de la science du bien et du mal était le signe sensible [a] ; en le violant, on commettait un péché très grave, puisqu'il renfermait toute la malice de l'orgueil.

17. *Deuxième objection.* — Le récit génésiaque de la chute est évidemment un mythe, imaginé pour expliquer l'origine du mal dans le monde.

Réponse. — Ce qui donne un air fabuleux au récit de la chute, c'est l'intervention d'un serpent tentateur. Mais si on considère que Dieu et les Anges conversèrent avec nos premiers parents sous une forme sensible, et que, Adam et Ève étant alors les seuls représentants de l'espèce humaine, les Anges devaient sans doute, dans leurs apparitions, prendre la figure des animaux, il n'est pas inconcevable que l'*Ange des ténèbres se transfigurant en Ange de lumière* [1] soit entré, par la permission divine, dans le corps d'un serpent, d'autant plus que la forme de cet animal, à la fois attrayant et repoussant, image de la duplicité et de la tromperie, convenait bien pour servir d'instrument à l'esprit séducteur.

Le récit de la Genèse est confirmé par la mythologie des peuples anciens, où l'on voit figurer le serpent comme le génie du mal.

18. *Troisième objection.* — La doctrine chrétienne explique la chute par la concupiscence, et la concupiscence par la chute. Il y a là un cercle vicieux.

Réponse. — La volonté mauvaise qui détermina Ève à croire aux mensonges du serpent précéda la concupiscence ; la concupiscence, qui l'entraîna à désirer le fruit défendu, fut l'effet de la volonté mauvaise. Il n'y a point là de cercle vicieux.

19. *Quatrième objection.* — Le dogme du péché originel blesse le sens moral, en nous rendant responsables d'une faute que nous n'avons point personnellement commise.

Réponse. — La foi n'enseigne point que les descendants d'Adam soient personnellement responsables de son péché ; mais elle enseigne, en se fondant sur une histoire divine, confirmée par la tradition universelle, que la condition dans laquelle l'homme naît aujourd'hui n'est pas la condition primitive. Le péché originel est un état de privation. Adam, père et chef de l'humanité, devait, en demeurant fidèle à Dieu, transmettre à sa postérité la grâce sanctifiante et les dons préternaturels dont cette grâce

[a] L'arbre vivant du paradis terrestre était le signe de l'autorité absolue de Dieu, comme l'arbre mort de la croix est le signe de son amour infini. Si profaner l'arbre du salut est une insulte à l'amour qui l'a abreuvé de son sang, cueillir d'une main téméraire le fruit de l'arbre de l'épreuve était une insulte à l'autorité de Celui qui est Maître et Seigneur de toutes choses.

[1] II Cor. XI, 14.

était la source. Par son péché, il a perdu ces dons pour lui-même et pour tout le genre humain. C'est ici une application de la loi d'hérédité, suivant laquelle tout être vivant ne transmet à ses descendants que ce qu'il est et que ce qu'il possède.

20. *Cinquième objection.* — Malgré cette explication, le dogme du péché originel fait de Dieu un être cruel et injuste. Pourquoi créer le genre humain, s'il devait, dès son origine, tomber dans un état si misérable? Pourquoi punir de supplices éternels d'innombrables enfants qui n'ont d'autre crime que d'être involontairement nés d'un père coupable?

Réponse. — Ce n'est point un acte de cruauté, mais de bonté et de sagesse, de créer des êtres libres, soumis à l'épreuve et, par suite, sujets à faillir. Si Dieu tolère l'abus de la liberté, c'est en vue d'un très grand bien. Cette faute originelle, que Dieu a permise, a élevé l'humanité à un plus haut degré qu'elle n'avait été abaissée par le péché, en attirant sur la terre le Fils de Dieu fait homme pour sauver les hommes. — Quant aux enfants morts sans avoir pu être régénérés, s'ils sont privés de la gloire surnaturelle, qui est un don purement gratuit, rien n'indique qu'ils soient punis, comme on le prétend, de supplices éternels; mais ils jouissent, selon toute probabilité, d'une béatitude naturelle.

L'état des hommes primitifs.

21. *Objection.* — La Genèse, en nous présentant les premiers hommes comme des êtres civilisés, est en contradiction avec l'archéologie qui, de l'étude des fossiles et des produits de l'industrie trouvés dans les couches géologiques, conclut légitimement que les hommes primitifs étaient des hommes barbares, grossiers, en tout pareils aux sauvages de l'île de Bornéo et de la terre de Feu.

Réponse. — L'état dans lequel vécurent Adam et Ève dans le paradis terrestre échappe évidemment à toutes les recherches archéologiques. Quant à celui qui suivit la chute, la Genèse n'est pas en désaccord avec l'archéologie; elle nous montre l'humanité condamnée à travailler une terre maudite et à inventer ses instruments de travail ainsi que ses moyens de défense contre les éléments et les animaux. Ce n'est que plusieurs siècles après Adam qu'on commence, avec Tubalcaïn à forger, le bronze et le fer; on dut se contenter auparavant d'outils en pierre, en bois, en os. On voit là insinuée la division archéologique des âges de la pierre, du cuivre, du bronze et du fer.

Que si on oppose au récit de la Genèse l'état misérable de l'homme primitif, étudié dans les régions occidentales de l'Europe, on doit remarquer que l'homme biblique habitait l'Asie, où, d'après le témoignage des savants les plus compétents, la civilisation a devancé celle des autres pays. On conçoit que les tribus qui émigrèrent de l'Asie menèrent longtemps une vie misérable dans les conditions où elles étaient jetées, et que les hommes de la race de Canstadt, de Cro-Magnon, furent, relativement

aux Asiatiques, ce que sont les sauvages actuels relativement à nous. Ces sauvages, du reste, que les incrédules nous donnent comme les représentants de l'humanité primitive, sont au contraire des descendants de races civilisées [a]. L'état sauvage est un état de dégradation.

Existence historique des patriarches.

22. *Objection.* — Tous les personnages de la Genèse ne sont que des mythes, des personnifications de phénomènes météorologiques, comme les dieux de la fable.

Réponse. — Cette assimilation des patriarches aux dieux de l'Olympe est une pure rêverie; on ne peut rien opposer de sérieux au récit de Moïse, confirmé d'ailleurs sur plusieurs points par l'histoire profane.

La longévité des premiers hommes.

23. *Objection.* — Il n'est pas vraisemblable que les patriarches antédiluviens aient vécu aussi longtemps que le rapporte la Genèse.

Réponse. — La longévité des premiers hommes est mentionnée dans toutes les traditions anciennes, et on ne peut démontrer physiologiquement qu'elle soit impossible [b].

Le déluge.

24. *Objection.* — Tout ce que raconte Moïse au sujet du déluge contredit les lois de la physique et les données du sens commun, et doit être relégué parmi les mythes.

Réponse. — Cette objection suppose l'impossibilité du miracle et la fausseté historique de la Genèse. Or le miracle est possible, et Moïse est un historien digne de foi. Moïse, d'ailleurs, n'est pas le seul narrateur de ce grand événement. Le poème d'Izdubar, composé, suivant G. Smith, au moins 1700 ans avant Jésus-Christ, bien antérieurement à la Genèse, contient, parmi ses épisodes, un récit du déluge identique pour le fond à celui de Moïse. Tous les savants qui ont étudié les traditions des peuples, reconnaissent que la tradition du déluge est universelle [c]; elle se retrouve chez toutes les grandes races de l'humanité. Comment expliquer la conformité

---

[a] « Pour ma part, je crois que l'homme, à l'origine des choses, a été créé adulte et aussi parfait qu'il peut l'être. » (BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.) — « Il n'y a pas d'état de barbarie qui ne soit sorti d'une civilisation détruite; et il appartient aux futures recherches sur l'histoire du globe, de faire voir par quelle révolution les populations sauvages ont été arrachées de leurs rapports avec le reste du monde. » (SCHELLING.)

[b] « La longue vie des patriarches était un fait plus rationnel, plus en rapport avec les lois de la physiologie, que la courte existence des hommes qui peuplent aujourd'hui la terre. » (Dr FOISSAC, *la Longévité humaine.*)

[c] Bailly, Fréret, Boulanger, Alf. Maury, Renan, Fr. Lenormant, etc.

de tant de témoignages, si le déluge n'est qu'un mythe? — Ajoutons que la plupart des difficultés qu'on soulève contre le déluge au nom des lois physiques, s'évanouissent en admettant que l'inondation n'a couvert que la partie de l'Asie habitée alors par les hommes.

La tour de Babel.

25. *Objection.* — La construction de cette tour, et surtout la confusion des langues sont évidemment du domaine de la légende.

Réponse. — Le fait, tel que le raconte Moïse, est de tradition assyrienne, et il est rapporté par plusieurs anciens historiens [a]. La tour de Babel s'élevait à l'endroit appelé aujourd'hui *Birs-Nimrud,* « la tour de Nemrod. » On rencontre là d'énormes masses de ruines informes, composées de briques en partie vitrifiées par le feu, et qui, en s'écroulant, ont produit de véritables collines. — Quant à la confusion des langues, M. de Humboldt en a trouvé le souvenir chez les indigènes de l'Amérique. Les différences et les analogies observées entre les langues peuvent s'expliquer, à l'origine, par une dislocation subite et violente qui aurait dispersé les races.

La catastrophe de Sodome et l'origine de la mer Morte.

26. *Objection.* — La Genèse suppose faussement que la mer Morte s'est formée à l'époque de la ruine de Sodome et des autres villes de la Pentapole.

Réponse. — La Genèse n'insinue rien de pareil. Parce qu'il est dit que Chodorlahomor battit le roi de Sodome dans la vallée de Siddim, « qui est la mer de sel [1] » ou mer Morte, il ne s'ensuit point qu'il n'y eût pas de lac à cette époque : le lac existait déjà avec ses gouffres de bitume; mais il s'agrandit alors d'une partie de la vallée et s'est encore agrandi dans la suite.

La conduite des premiers patriarches sémites.

27. *Objection.* — La sainte Écriture fait l'éloge d'Abraham et d'Isaac, qui se rendirent coupables de mensonge en disant que leurs femmes étaient leurs sœurs, et de Jacob, qui supplanta indélicatement Esaü dans son droit d'aînesse.

Réponse. — L'Écriture ne qualifie point les faits dont il s'agit; elle laisse aux lecteurs le soin de les juger. D'ailleurs ces faits ne sont pas aussi délictueux qu'on le suppose, et ils peuvent se justifier par la bonne foi.

---

[a] Hestiœus, le plus ancien historien de la Phénicie, que cite Josèphe; — Abydène, Alexandre Polyhistor, cités par Eusèbe.

[1] Gen. XIV, 3, 8.

CHAPITRE II

LA RELIGION MOSAÏQUE

SOMMAIRE

1. But et objet de la révélation mosaïque. Le peuple de l'alliance. La loi écrite. Moyen de conservation des vérités révélées. La révélation mosaïque et les Gentils. — 2. Divinité de la révélation mosaïque. Signes extrinsèques. Signes intrinsèques. — 3. Difficultés soulevées contre la révélation mosaïque. Objections contre les faits surnaturels. Objections contre la loi mosaïque. — 4. Durée de la religion mosaïque.

1. But et objet de la révélation mosaïque.

Le peuple de l'alliance.

1. L'alliance que Dieu avait faite, dans la personne d'Adam, avec le genre humain, ne fut point rompue définitivement par le péché. Elle subsista, avec la promesse d'un Rédempteur, dans la postérité de Seth. Celle-ci s'était laissé dépraver par la race de Caïn, et, la corruption devenant universelle, Dieu sépara Noé et sa famille de la masse de libertins et d'apostats qu'il allait noyer dans le déluge, afin de préserver la tige d'où devait naître le Messie.

Dans le cours des âges qui suivirent le déluge, la connaissance de Dieu allait de nouveau s'affaiblissant peu à peu; les anciennes traditions s'obscurcissaient dans des fables grossières; les fausses divinités se multipliaient, et plus la civilisation matérielle progressait, plus les hommes s'enfonçaient dans l'idolâtrie. Pour que ce mal n'infectât point tout le genre humain, Dieu fit alliance avec Abraham et sa postérité.

2. Les conditions de cette alliance étaient : du côté de Dieu, la promesse de la possession de la terre de Chanaan, et celle d'un rejeton en qui toutes les nations seraient bénies; du côté d'Abraham, l'engagement de conserver la religion primitive et surtout